

Gatien MEUNIER

Président du Groupe
Démocratie 44

*Conseiller Départemental du
canton de La Baule-Escoublac*

Monsieur Dominique CALLO
Secrétaire Départemental

SE UNA 44

44@se-unsas.org

Monsieur le Secrétaire Départemental,

Par courrier électronique en date du 12 mars dernier, vous avez bien voulu appeler l'attention des Conseillers Départementaux de Loire Atlantique sur les dispositions contenues dans le projet de loi École de la Confiance et plus particulièrement sur la création des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) et je vous en remercie.

Comme vous le savez, le Département dispose de la compétence éducation pour ce qui concerne le volet collège, la collectivité est donc particulièrement intéressée par ce projet de loi et par les conséquences concrètes de sa mise en œuvre.

Aussi, je constate, comme vous le soulignez, qu'à ce stade nous disposons de très peu d'informations sur les effets pour les écoles et les collèges de la création d'EPSF. Introduit par le biais d'un amendement, ce dispositif d'ampleur, n'a fait l'objet d'aucun avis du Conseil d'État, ni d'aucune étude d'impact. De plus, il n'a fait l'objet d'aucune consultation des organisations professionnelles (élus du personnel, syndicat, conseil supérieur de l'éducation).

Par ailleurs, étant entendu que des expérimentations de l'école du socle sont actuellement en cours, il me semblerait tout à fait pertinent d'attendre l'évaluation de ce dispositif avant d'en tirer des conclusions.

Aussi, avec l'ensemble de mes collègues Conseillers Départementaux, membres du Groupe Démocratie 44, nous avons relayé vos préoccupations auprès de Messieurs Christophe PRIOU et Joël GUERRIAU, Sénateurs de Loire Atlantique, en leur demandant de retirer l'article 6 quater du projet de loi afin de laisser le temps aux expérimentations en cours d'être évaluées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Départemental, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gatien MEUNIER

